

<https://gec.venissieux.org/Droit-au-logement-1150>



La lettre des élus communistes et apparentés de  
Vénissieux NÂ° 77 - avril 2024

# Droit au logement.

- La lettre -



Date de mise en ligne : mercredi 24 avril 2024

---

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits

réservés

---

**Cette année encore, Michèle Picard interpelle l'état pour faire bouger la jurisprudence sur les expulsions, les saisies et coupures. Certains nous disent, ça ne sert à rien, la loi est la loi, et une expulsion jugée est normale.**

Mais quand des familles sont à la rue, qui dit que c'est « normal » ? Quand la fondation Abbé Pierre alerte que les records d'expulsions vont être battus en 2024 avec la crise du logement, qu'il y a 130 000 dossiers d'expulsions en cours, qui peut dire que c'est « normal » ?

C'est comme l'horreur de la guerre à Gaza. Il y a des manifestations tous les samedis à Lyon. Faut-il arrêter parce-que visiblement, ça ne change rien ? Bien sûr que non, la dignité des peuples impose de continuer à manifester pour la paix !

La dignité des familles populaires impose de continuer à refuser ces procédures qui conduisent à la mise à la rue de milliers de familles que les services sociaux et d'urgences vont devoir ensuite aider.

Nous avons gagné la bataille pour l'eau, qu'il est désormais impossible de couper. Il faut l'obtenir pour l'électricité qui est tout autant vitale. Et il faut obtenir que le droit propose des alternatives à l'expulsion pour dette en imposant que, si le maintien dans les lieux n'est pas possible, il faut impérativement une solution de relogement.

C'est pourquoi l'action répétée du maire de Vénissieux est vitale. Il faut obliger tous les acteurs publics à dire clairement qu'une expulsion avec mise à la rue n'est pas légale !